REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

PREMIERE CIRCONSCRIPTION DES BASSES-ALPES

CANDIDATURE D'UNION NATIONALE



Marc JOURDAN

Avoué près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

REMPLAÇANT EVENTUEL

Gervais BONNAFOUX

Agriculteur

Maire de Puimichel

Croix de Guerre 1939-45

Chevalier du Mérite Agricole

Electeurs, Electrices,

Vous avez été profondément troublés par le récent Référendum.

Ses conséquences pouvaient être graves.

Elles seront, je crois, excellentes.

Vous devez maintenant élire vos députés. Il ne faut pas que votre vote des 18 et 25 Novembre remette en cause ce résultat et celui exprimé en 1958 par l'immense majorité du Pays.

En adoptant massivement une nouvelle Constitution, la France, il y a quatre ans, a manifesté qu'elle entendait mettre un terme aux combinaisons, aux divisions partisanes, aux promesses démagogiques qui caractérisaient la fin de la IIIme République et la IVme République.

Le 28 Octobre 1962, le Pays, dans sa sagesse, a confirmé son vote de 1958. Il a nettement montré qu'il n'acceptait pas de revenir aux erreurs du passé mais aussi qu'il voulait une application loyale de la Constitution dans son texte et dans son esprit.

QUE NOUS APPORTAIT CETTE CONSTITUTION ?

Elle respectait d'abord le caractère républicain du régime auquel les Français, dans leur ensemble, sont profondément attachés.

Elle prévoyait un Président de la République qui arbitre et oriente la politique française.

Elle organisait la séparation des pouvoirs en créant un Gouvernement qui gouverne, un Parlement qui contrôle et qui est l'interprète des volontés de la Nation, une Justice indépendante et aussi, innovation importante et riche d'espoir, un Conseil Constitutionnel chargé justement de faire respecter cette séparation des pouvoirs sans laquelle la liberté tend à s'estomper.

IL FAUDRA DEMAIN, AVEC FERMETE, MAINTENIR OU MEME RESTAURER CES PRINCIPES OU CES INSTITUTIONS

Il serait aussi regrettable d'avoir une Assemblée qui dise toujours « oui » qu'une Assemblée qui dise toujours « non »...

Certains hommes politiques sont-ils qualifiés pour le faire, soit parce qu'ils sont encore imprégnés de l'esprit d'avant 1958, soit en raison du caractère inconditionnel de leur engagement depuis 1958 ?

C'est une des raisons de ma candidature.

De même, en ce qui concerne notre département, une impulsion nouvelle doit être donnée à l'activité économique de manière à tirer parti au maximum de l'extraordinaire développement du Sud-Est de la France, notamment pour le Tourisme.

Les problèmes qui se posent maintenant ne sont pas ceux d'hier et il faut les examiner en pensant surtout à demain.

Il ne m'est pas possible de les examiner tous ici.

Les plus importants ne sont-ils pas aussi bien sur le plan national que sur le plan départemental :

FAIRE ABOUTIR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, l'expansion régionale, la décentralisation économique étaient à l'honneur dans les programmes de nombreux partis il y a quatre ans. Ces questions demeurent, hélas. Elles sont subordonnées à une véritable réforme administrative créant des régions disposant d'une certaine autonomie, mettant fin à la concentration à Paris de tous les organes de direction de l'activité nationale.

ADAPTER L'AGRICULTURE AUX NECESSITES DE NOTRE SIECLE, c'est-à-dire l'orienter et la défendre. Certaines productions doivent être favorisées dans certaines régions, d'autres ailleurs. La connaissance des besoins des marchés européens et même mondiaux est une nécessité. Mais il faut en même temps maintenir coûte que coûte l'exploitation familiale, améliorer les conditions de vie du monde rural, corriger la disproportion entre les revenus de l'Agriculture et ceux des autres professions, développer l'enseignement agricole.

CONSTRUIRE L'EUROPE en profitant du profond mouvement qui entraine ses peuples à se rassembler. L'Europe doit se matérialiser sans tarder davantage, par une Union Politique qui complètera l'Union Economique en voie de réalisation depuis plus de 10 ans. En ce qui concerne le problème de la défense, puisque malheureusement il se pose toujours, il est indispensable de porter en commun l'énorme fardeau qu'il représente sans pour cela d'ailleurs renoncer à la construction d'usines aussi importantes pour l'avenir économique du Pays que Pierrelatte ou Cadarache.

Sur tous ces problèmes, l'union indispensable du Pays doit se faire. Il faut aussi, par des mesures d'apaisement, ramener la paix civile et cet esprit de tolérance qui est le fondement de toute vie sociale.

Telles sont les quelques idées que je tenais à vous soumettre. Si vous les jugez valables, votre choix devrait être simple.

Marc Jourdan

FORCALQUIER - Imp. Ch. TESTANIERE